

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 22 juillet 2022

L'État et la Région accompagnent 13 projets touristiques durables et résilients sur le littoral d'Occitanie

Ce vendredi 22 juillet à Cerbère, Etienne Guyot, préfet de la région Occitanie, Didier Codorniou, 1^{er} vice-président de la Région Occitanie délégué à la Méditerranée, et Agnès Langevine, vice-présidente de la Région en charge du Climat, du Pacte vert et de l'Habitat durable, ont présenté les lauréats de l'appel à projets « Tourisme Mer et Littoral ». Pour cette 2^{ème} session déployée dans le cadre du Plan Littoral 21, 13 communes lauréates sont accompagnées dans leurs projets touristiques, culturels et écologiques sur le littoral d'Occitanie.

Le littoral méditerranéen de la région constitue un atout formidable d'attractivité et de développement du territoire. Avec 220 kilomètres de rivages, 1,3 million d'habitants permanents, 20 stations balnéaires, 35 ports de plaisance, 3 ports de commerce, 5 400 km² d'aires marines protégées dont un parc naturel marin de 4 000 km², **la façade méditerranéenne offre un horizon pour l'économie bleue**. Les espaces naturels maritimes et terrestres, les ports de plaisance, la culture, la gastronomie, les sports nautiques... participent à l'attractivité et au développement économique de l'Occitanie et de son tourisme.

Le tourisme littoral, qui représente 72% du chiffre d'affaires de l'économie bleue régionale, est une véritable opportunité pour l'Occitanie, notamment car il représente un vivier d'emplois non délocalisables. Néanmoins, pour faire face aux changements climatiques et aux nouvelles attentes de la clientèle, **l'économie touristique doit entamer une nécessaire mutation**. C'est avec cette ambition, en application directe du Contrat de destination « Littoral » et afin d'accompagner la relance ainsi que la transition de l'économie touristique sur le littoral, que l'État et la Région ont lancé un appel à projets (AAP) « Tourisme Mer et Littoral » à destination des porteurs de projets publics dès 2021, avec une **enveloppe financière dédiée de 5 M€ sur la période 2021-2022**.

Après une 1^{ère} session 2021 réussie qui a permis d'accompagner 20 projets, **ce sont, pour cette seconde édition 2022, 13 projets lauréats sur 37 dossiers déposés qui ont été sélectionnés, pour un accompagnement financier de l'État et de la Région de 2,5 M€**. Les 13 lauréats répondent à l'ambition d'un littoral plus durable et résilient (voir la liste des projets en annexe).

« Pour sa deuxième édition, l'appel à projets « Tourisme Mer et littoral » permettra de soutenir la transformation "durable" du tourisme sur le littoral de l'Occitanie, pour aller vers un modèle plus résilient au changement climatique et respectueux de l'environnement. Les projets lauréats illustrent le dynamisme à l'oeuvre pour mettre en place des équipements et services touristiques innovants, adaptés aux nouvelles attentes et usages de la clientèle et susceptibles de favoriser l'attractivité du territoire ». Etienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la haute-Garonne.

« En Occitanie, nous bénéficions d'un littoral riche et diversifié qui représente de nombreux atouts environnementaux, touristiques et culturels. Favoriser l'économie bleue et la transition verte, c'est ce qui guide notre action pour accompagner le développement du littoral et de ses activités, tout en répondant aux enjeux de l'urgence climatique et de la protection de la biodiversité. C'est pourquoi la Région agit par exemple à travers cet appel à projets, afin d'accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement et de préservation de l'environnement. Félicitations à ces 13 communes qui participent à renforcer l'attractivité et la résilience de notre merveilleux littoral. » Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Focus sur le Plan Littoral 21

Dans un contexte de concurrence accrue avec les autres bassins littoraux méditerranéens, le Plan Littoral 21 accompagne ainsi sur le volet « Attractivité du Littoral et Tourisme » :

- la préservation, la restauration et la valorisation des espaces littoraux et maritimes,
- la transition écologique, énergétique et numérique des ports de plaisance ainsi que le développement de nouveaux services, en réponse aux attentes de la clientèle,
- la montée en gamme de l'offre touristique au sein des stations,
- la création de nouveaux services et infrastructures comme ceux liés à la mobilité douce ou à la valorisation du patrimoine maritime, culturel et naturel,
- le déploiement d'innovations en lien avec des aménagements touristiques résilients et durables.

ANNEXE

3 projets en lien avec les ports de plaisance d'Occitanie

Les ports sont des lieux de vie qui doivent aujourd'hui proposer de nouveaux services pour conserver la clientèle actuelle, vieillissante, et attirer de nouveaux usagers. Cela passe notamment par une adaptation de l'offre au travers d'une transition écologique et énergétique (gestion de l'eau et de l'électricité, biodiversité, énergie renouvelable, écomobilité, etc.) et de la valorisation des loisirs nautiques. Ces boucles sont également très appréciées des locaux pour des randonnées le week-end. Le port doit également développer de nouveaux services pour répondre à cette nouvelle clientèle ainsi qu'un véritable marketing touristique en tant que porte d'entrée sur ce dernier.

L'étude du Plan Littoral 21 sur la stratégie de développement des ports de plaisance d'Occitanie a notamment conclu sur la nécessité d'adapter les services aux besoins de la clientèle, d'avoir une proche plus vertueuse en lien avec la qualité des eaux, la biodiversité mais aussi de travailler à créer sur ces ports des îlots de fraîcheur (végétalisation des ports) :

- **Création d'une base de vie flottante pour les plaisanciers du port de Port-Camargue – Gard (30) ;**
- **Réaménagement du port de Palavas dans une approche environnementale** (nurseries à poissons, bornes permettant la gestion économe de l'eau et de l'électricité...) et création de nouveaux services aux plaisanciers (bornes de rechargement pour vélos électriques...) – Hérault (34) ;
- **Végétalisation du port de Marseillan** afin de lutter contre les phénomènes de canicules en créant des îlots de fraîcheur – Hérault (34).

5 projets lauréats en lien avec la mobilité douce pour desservir ou découvrir des sites emblématiques

La création de boucles cyclotouristiques et pédestres ou d'infrastructures spécifiques pour découvrir des sites emblématiques ou tout simplement le front de mer de certaines collectivités est une tendance forte à la fois pour répondre aux attentes des touristes du nord de l'Europe mais de plus en plus également aux touristes français venant sur des courts séjours avec la volonté de « poser la voiture » et ne plus s'en resserrer sur toute la durée du séjour. Ces boucles sont également très appréciées des locaux pour des randonnées le week-end.

Le slow-tourisme est une façon de renouer avec la nature et de prendre le temps de découvrir les richesses de notre territoire littoral. Avec la Mission Racine, la voiture avait une place très importante dans nos stations. Aujourd'hui, le besoin d'avoir des stations apaisées où la voiture se fait discrète ainsi que des infrastructures permettant de relier les stations du littoral entre elles est un enjeu fort du Plan Littoral 21 :

- **Création d'une voie verte et d'un quai d'amarrage sur l'Orb** pour accéder à vélo à la maison de site des Orpellières à Sérignan – Hérault (34) ;
- **Boucles touristiques autour de la randonnée à Cerbère** afin de découvrir à la fois la plus méridionale des villes littorales ainsi que les boucles touristiques en lien avec le sentier du littoral de la côte rocheuse – Pyrénées-Orientales (66) ;
- **Piste cyclable sur le front de Mer de Valras – Hérault (34) ;**
- **Aire d'accueil de vélos sécurisés au palais des congrès de La-Grande-Motte** à la fois pour le cyclotourisme mais aussi le tourisme d'affaire – Hérault (34).

4 projets lauréats en lien avec la modernisation des espaces publics touristiques et des sites d'accueil et d'information des touristes

L'accueil touristique sur le littoral d'Occitanie doit s'accompagner à la fois d'une montée en gamme et d'une revisite de certains sites emblématiques pour une meilleure intégration paysagère, une meilleure prise en compte de la fréquentation mais aussi d'une refonte de la qualité de l'accueil au sein de certains offices de tourisme pour répondre davantage aux attentes de la clientèle vers plus de conseil spécialisé et la constitution d'offre globale clé en main.

- **Rénovation et modernisation des Offices de tourisme de Leucate – Aude (11) et d'Argelès sur Mer – Pyrénées-Orientales (66) ;**
- **Gestion de la fréquentation** (gestion circulation, liaison douce...) **et intégration paysagère** (renaturation) **du site classé aux abords des remparts d'Aigues-Mortes – Gard (30) ;**
- **Requalification paysagère, environnementale et touristique du quartier du Faubourg de Collioure** (création d'îlots de fraîcheur, espaces de détente sans voitures...) – Pyrénées-Orientales (66).

1 projet lauréat en lien avec la valorisation du patrimoine culturel et naturel

Le tourisme sur le littoral doit sortir de l'approche « héliotropisme » et « plage » pour proposer aux touristes des activités de plein air qui permettent notamment une sensibilisation à l'environnement mais également une ouverture à la culture et aux traditions.

- **Création d'une boucle pédestre « Art et biodiversité du Ponant »** permettant une découverte environnementale et artistique sur la partie sud de la presqu'île du Ponant, en milieu lagunaire - La Grande-Motte – Hérault (34)

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
service-presse@occitanie.gouv.fr

Région Occitanie

Service Presse : service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/occitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31